

Intitulé de la formation

Master 2 Droit de la propriété intellectuelle parcours propriété industrielle

Publics visés

Le parcours « Propriété Industrielle » est ouvert en formation continue et destiné aux ingénieurs et scientifiques titulaires de la qualification professionnelle (mandataires agréés près l'Office Européen des Brevets et/ou de l'Institut National de la Propriété Industrielle, d'un autre office national) aux examinateurs de ces offices, qui souhaitent élargir leurs connaissances juridiques que requiert désormais l'évolution de leur profession d'origine.

Pré-requis

Seuls les candidats ayant validé un M2 de sciences, de droit privé, de sciences économiques ou de gestion peuvent être admis dans cette spécialité conformément aux dispositions de l'article R. 421-1 du Code de la propriété intellectuelle.

Les candidats doivent être mandataires ou examinateurs auprès d'un office national ou de l'Office européen des brevets et justifier, à ce titre, de quatre ans d'expérience professionnelle en droit des brevets d'invention.

Les candidats doivent avoir validé des enseignements relatifs au droit européen et international des brevets, à la brevetabilité, aux effets, à l'exploitation, à la valorisation et à la défense des droits de brevets.

Les candidats doivent en outre avoir validé :

- Soit des enseignements relatifs au droit européen et international des marques, dessins et modèles (délivrance, effets, exploitation, valorisation et défense des titres)
- Soit des enseignements relatifs au contentieux des brevets en Europe.

Conditions d'accès / Modalités d'admission

Ce parcours est accessible en formation continue après validation du dossier de candidature complet et des prérequis par la Commission Pédagogique.

Objectifs pédagogiques

L'objectif poursuivi est qu'à l'issue de leur formation et en fonction du parcours choisi, les étudiants puissent :

- Maîtriser le Droit de la propriété intellectuelle,
- Définir et garantir la protection juridique des créations de l'esprit,
- Etre apte à appliquer les procédures d'obtention des titres de propriété industrielle en France, en Europe et dans le monde,
- Conseiller le dirigeant d'entreprise quant aux enjeux de la stratégie de développement des actifs immatériels de l'entreprise,
- Assurer la sécurité, la défense et la promotion des intérêts et des transactions effectuées par les entreprises en application du droit exclusif d'exploitation,
- Elaborer et négocier les accords (commerciaux, financiers, de coopérations industrielles, de licences...),
- Evaluer, mettre en valeur et protéger le patrimoine immatériel des entreprises,
- Développer les transferts de technologie, de savoir-faire et de compétences issus du secteur public,
- Assurer la défense des droits de propriété intellectuelle lors de contentieux ou d'arbitrage.



Programme

UE1 - Fondamentaux

- 1.1 Fondamentaux de droit civil
- 1.2 Fondamentaux de droit public
- 1.3. Fondamentaux de droit international
- 1.4. La propriété industrielle dans la vie des affaires

UE2 - Procédures et contentieux de la propriété industrielle

- 2.1 Contentieux civil de la propriété industrielle
- 2.2 Contentieux pénal de la propriété industrielle
- 2.3 Contentieux international
- 2.4 MARD

UE3 - Mise en situation professionnelle

Mémoire de recherche
Méthodologie de recherche et outils numériques

UE4 : au choix

- **UE4a - Marques, dessins et modèles**
- **UE4b - Contentieux des brevets en Europe**

Nb : les candidats titulaires des DU « Contentieux des brevets en Europe » et/ou « Marques, dessins et modèles », sont dispensés de l'UE4

Le programme détaillé est accessible [via ce lien](#)

Durée et horaires

Volume horaire de la formation :

- Avec choix de l'UE4a : 406h
- Avec choix de l'UE4b : 274h
- En cas de dispense de l'UE4a ou 4b : 167h

Calendrier prévisionnel (UE1, 2 et 3)* :

- du lundi 19 au vendredi 23 octobre 2026 (en présentiel à Strasbourg)
- du jeudi 26 au samedi 28 novembre 2026 (en ligne)
- du jeudi 17 au samedi 19 décembre 2026 (en ligne)
- du jeudi 21 au samedi 23 janvier 2027 (en ligne)
- du mercredi 24 au samedi 27 mars 2027 (en présentiel à Paris)
- du jeudi 27 au samedi 29 mai 2027 (en ligne)
- du lundi 21 au samedi 26 juin 2027 (en présentiel à Strasbourg)

Les enseignements sont planifiés de 10 à 13h et de 14h à 18h du lundi au vendredi et de 9h à 13h le samedi.

Soutenance des mémoires

Septembre 2027 (dates à déterminer)

**Les dates sont données à titre indicatif.*

Elles sont susceptibles d'être modifiées au cours de l'année universitaire.

Liste des intervenants*

Yann BASIRE : Professeur au CEIPI, Directeur Général du CEIPI
 Alexis BOISSON : Maître de conférences, Université de Montpellier
 Anouk BORIES : Maître de conférences, Droit privé et sciences criminelles, Université de Montpellier.
 Diogo COSTA CUNHA : Maître de conférences au CEIPI
 Nicolas FERRIER : Professeur, Droit privé et sciences criminelles, Université de Montpellier.
 Charles-Henry FROUART : Référénaire à la CJUE, Luxembourg
 Jean-Paul JACQUE : Professeur émérite à l'Université de Strasbourg et Directeur général honoraire au Conseil de l'Union européenne.
 Lilian LARRIBERE : Professeur, Droit privé, Université de Nanterre.
 Jean LAPOUSTERLE : Professeur, Droit privé et sciences criminelles, Université Paris-Saclay.
 Romain MEYERS : Juriste IP/IT, CNES
 Nicolas NORD : Maître de conférences HDR, Université de Strasbourg
 Magalie NORD-WAGNER : Maître de conférences HDR, Université de Strasbourg
 Cyril NOURISSAT : Professeur, Université Lyon 3
 Antoine OUMEDJKANE : Maître de conférences, Droit public, Université de Lille
 Jacques RAYNARD : Professeur, Droit privé et sciences criminelles, Université de Montpellier

*sous réserve de modifications

Méthodes pédagogiques et langue d'enseignement

Les enseignements sont assurés en français.
 La formation est dispensée par les intervenants sous forme de cours magistraux et d'échanges de groupe.

Encadrement pédagogique et technique

- L'accompagnement pédagogique des participants est assuré par chaque enseignant ou intervenant pour la partie qui le concerne.
- Les outils et ressources pédagogiques liés à la formation sont mis à disposition de chaque participant via la plateforme pédagogique Seafile. Lors de son inscription, chaque participant recevra par courriel les informations de connexion. L'accès aux outils et ressources est possible pendant toute la durée de la formation.
- Les séances en ligne sont organisées via la plateforme de conférence à distance Zoom dont l'accès s'effectue grâce à un lien de connexion transmis par courriel à chaque participant
- Le participant doit disposer d'un équipement technique adapté et notamment un ordinateur, une connexion internet haut débit et une adresse mail valide.
- Le CEIPI met à la disposition des utilisateurs une assistance technique destinée à identifier le dysfonctionnement et à apporter une solution acceptable dans les meilleurs délais. Cependant, le CEIPI n'assume aucune responsabilité légale en cas de mauvais fonctionnement des services utilisés ou de défaut de qualité de débit/de réseau chez les participants ou intervenants.

Contact de l'assistance technique du CEIPI :

- Section française du CEIPI : « LE CARDO », 7 rue de l'Ecarlate, F- 67 082 STRASBOURG
- Email : scolarite_m2pi@ceipi.edu/ TEL. : 03.68.85.80.88

Supports de cours

Les personnes suivant cette formation disposent des documents déterminés par chacun des enseignants qui leurs sont communiqués via Seafire (accès avec login et mot de passe).
 Les participants assistant aux cours à distance se connectent à la date et à l'heure convenues (conformément à l'emploi du temps), via le lien de visioconférence Zoom (qui leur est transmis au préalable).

Nature et sanction de la formation

La réussite aux épreuves d'évaluation des connaissances et des compétences prévues pour cette formation donne lieu à la délivrance du Master mention Droit de la propriété intellectuelle parcours propriété industrielle.

Lieu

Modalités des enseignements : en hybride
 - en présentiel au CEIPI : « LE CARDO », 7 rue de l'Ecarlate, F- 67 082 STRASBOURG ou dans un lieu à déterminer à Paris
 - en distanciel : via Zoom

Frais de participation

(Sous réserve de validation par le conseil d'administration de l'université)

En formation continue uniquement : 5 150€ (droits universitaires inclus)

Cette formation est éligible au financement CPF

Tarif préférentiel pour une double Inscription au M2 Propriété industrielle + D.U. Contentieux des brevets en Europe : 7 325€ (droits universitaires inclus)

Réinscription au M2 Propriété industrielle: 1 725€ (droits universitaires inclus)

Responsable scientifique

Diogo Costa Cunha, Maître de conférences

Renseignements et inscriptions

Les renseignements peuvent être obtenus auprès de la scolarité de la section française du CEIPI :
 CEIPI - Section française : Bâtiment LE CARDO, 7, rue de l'Ecarlate - CS 20024 F - 67082 Strasbourg Cedex
 Courriel : scolarite_m2pi@ceipi.edu / Tél : +33 (0)3 68 85 80 88

Les inscriptions passent par le dépôt d'un dossier de candidature en ligne [via ce lien](#).